

Compte-rendu de la réunion d'échange sur la Berce du Caucase en Hauts-de-France

Le 30/11/2021 à Péronne

Sont présents :

ANANIE Christophe, Conseil Départemental de l'Aisne
ANGOT Marie, Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
BOUFFIOUX Cindy, FREDON Hauts-de-France
CHEVEREAU Romain, SITRARIVE
COMMAUX Maxime, Communauté de Communes Du Pays du Coquelicot
DEGEZELLE Margot, FREDON Hauts-de-France
DIDELET Frédéric, Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord
GALOT Marion, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Val d'Authie
GOSSE Camille, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Pays de l'Aisne
KOTWICA Guillaume, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France
LEBLANC Alexandre, FREDON Hauts-de-France
LECLAIRE Mélanie, Etablissement Public territorial de Bassin Somme-AMEVA
LEMAIRE Benoît, Chambre d'Agriculture de l'Aisne
LIEVAL Audrey, SYMEA
MUCHEMBLED Odile, FREDON Hauts-de-France

Sont excusés :

ASSET Thibaud, Voies Navigables de France
BOLLENGIER Bart, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Flandre Maritime
CANIVÉ Jérôme, ADREE
CONSEIL Jean, Agence Régionale de la Santé
DEFOLY Charlotte, Communauté de Communes de la Vallée Dorée
DELANGUE Benoît, Conservatoire Botanique National de Bailleul
DEPROST Stéphane, Communauté de Communes du Plateau Picard
FAVRELLE Patrick, Voies Navigables de France
GUIRAMAND Christophe, Ville de Dunkerque
IMBERT Jean-Paul, Grand Calais Terres et Mers
KANIA Gaëlle, Agglomération de Maubeuge, Val de Sambre
LAGNIAU Morgan, Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois
LATOUCHE Emmanuelle, Office Français de la Biodiversité
LE SAVOUROUX Yoann, SYMSAGEL
MONFROY Stéphane, Office National des Forêts
QUAGHEBEUR Sylvain, SMAPI
RAMETTE Séverine, SYMEA
ROBILLARD Julie, Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale
TOURNIER Alain, FREDON Hauts-de-France
VERRIEST Adeline, Lestrem Nature
VERSTRAETEN Jean-Jacques, FREDON Hauts-de-France
WATTEZ Céline, Lestrem Nature

Ordre du jour de la réunion :

1. Présentation de FREDON Hauts-de-France et de ses activités
2. Présentation des activités de préservation du patrimoine naturel et plus particulièrement du projet sur les espèces invasives dangereuses pour la santé humaine et l'environnement soutenu par l'ARS Hauts-de-France et plus spécifiquement la Berce du Caucase :
 - a. Enjeux et Réglementation (Observatoire des chenilles processionnaires)
 - b. Actions de FREDON Hauts-de-France
3. Définitions des actions à mettre en place sur le territoire et leurs priorités
4. Echanges au sujet

1. Présentation de FREDON Hauts-de-France et de ses activités

Cf. Diaporama « Présentation de FREDON Hauts-de-France »

2. Présentation des activités du patrimoine naturel et du projet sur les espèces invasives dangereuses pour la santé humaine et l'environnement soutenu par l'ARS Hauts-de-France et plus spécifiquement la Berce du Caucase

Cf. Diaporama « Présentation de FREDON Hauts-de-France »

Etant donné que certains points restent encore à vérifier (données anciennes, non précises ou chez des particuliers), FREDON divisera les données en deux cartes: une carte avec le signalement des Berces du Caucase « vérifiés » et une autre avec les signalements non vérifiés. Cela permettrait d'identifier les zones manquantes afin de compléter la cartographie avec les acteurs des territoires comme le CPIE du Pays de l'Aisne, le PNR Oise Pays de France ou encore le SYMEA.

Lorsque la Berce du Caucase n'a pas été retrouvée lors des prospections de terrain cela peut être dû à une gestion efficace et réussie ou à une erreur d'identification lors du signalement précédent. D'autre part la présence de berce commune ne signifie pas forcément qu'il y avait eu erreur d'identification, ces deux espèces de berce partagent en effet les mêmes préférences de milieu et peuvent se trouver au même endroit. Il faut donc rester vigilant, la berce du Caucase peut subsister via la banque de graines du sol.

Le SITRARIVE nous indique que la Berce du Caucase est présente sur son territoire autour du Parc Astérix et chez des particuliers.

3. Définition des actions à mettre en place

Cf. Diaporama « Présentation de FREDON Hauts-de-France »

4. Echanges sur le sujet

Surveillance du territoire

On peut noter différentes sources de signalements existantes et notamment Tela Botanica au niveau national ou encore le Conservatoire Botanique National de Bailleul avec Digitale2. Cependant, il est important de continuer à s'assurer d'avoir des données vérifiées avant diffusion et conception des cartes. En effet, ce sont sur ces cartes que va se baser le plan d'action, ils font donc qu'elles soient le plus fiables possible.

Il serait intéressant d'avoir des cartes qui évoluent dans le temps en fonction des signalements, des vérifications et de la lutte. Une telle carte interactive nécessiterait un serveur, il faudrait alors déterminer quel organisme l'hébergerait (FREDON, Observatoire des espèces à enjeux pour la santé, CBNBI, ...).

Une veille permanente pourrait être mise en place avec tous les acteurs de la Région. Une prospection participative fonctionne très bien, mais les personnes doivent être formées à la reconnaissance de cette espèce. Des référents pourraient donc être désignés et formés à la reconnaissance de la berce du Caucase ainsi qu'aux différentes méthodes de lutte afin d'apporter les bons conseils aux propriétaires.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France est en réflexion pour mettre en place une brigade d'intervention (projet LIFE pour la Gestion des Espèces Emergentes) sur différentes thématiques. La surveillance et la gestion de la berce du Caucase pourrait être une des thématiques traitées. Les partenaires potentiels pour ce projet sont en cours de recherche.

Moyens d'action et de lutte

FREDON Hauts-de-France et le réseau des FREDON échangent avec les différents services de l'Etat, afin de connaître les rôles et les investissements de chacun sur ces thématiques.

Il est important de définir les responsabilités de chacun et les moyens financiers à disposition.

- Refus de lutte

La présence de cette plante invasive est connue sur certains terrains mais les propriétaires ne veulent pas lutter. Il serait intéressant de mettre en place une stratégie en Hauts-de-France concernant ces cas. En effet, la première étape est d'informer le propriétaire sur les risques liés à cette plante et la réglementation. Cependant, si une fois informé le propriétaire ne veut toujours pas agir, il faudrait avoir d'autres leviers.

Un courrier type de la part de la DREAL Hauts-de-France ou de la DDT(M) concernée rappelant la réglementation pourrait être envoyé dans ces cas.

Si le propriétaire ne lutte pas, il participe à la dissémination de l'espèce et c'est répréhensible dans le code de l'Environnement. De ce fait, en dernier recours lorsque l'on a épuisé tous les moyens pour convaincre le propriétaire de lutter, nous pouvons faire appel à l'OFB pour qu'elle intervient et sanctionne.

- *La réglementation*

Certains points de la réglementation empêchent la mise en place d'actions et de lutte et engendrent la non-intervention dans certaines zones (exemple : réglementations PAC sur les bandes enherbées mitoyennes aux cours d'eau). Il serait donc intéressant de pouvoir échanger sur ces points afin d'obtenir des dérogations dans certains cas. Cela pourra se faire en concertation avec FREDON Hauts-de-France, les DDT(M) et les collectivités.

La veille réglementaire est nécessaire afin d'avoir les bons arguments face aux décideurs et aux financeurs.

- *Un plan d'action*

Un plan d'action régionale va être rédigé par FREDON Hauts-de-France. Ce plan a pour objectif de répondre au besoin de chacun et de fixer qui, quand et comment on doit intervenir en fonction de la situation sous la forme d'un arbre de décision.

L'ensemble des acteurs du territoire concerné peut apporter sa pierre à l'édifice et notamment le CRPF et l'ONF avec un plan de gestion des peupleraies.

Il serait également intéressant d'avoir des contacts avec la SANEF, la SNCF et VNF car certains signalements connus sont sur leur propriété.

Communication

A l'image de ce qui existe pour les Ambrosies, une boîte à outil pourrait être créée regroupant des fiches explicatives à destination du grand public, des enfants, des professionnels...

De plus, un article de presse « type » pourrait être rédigé à destination des journaux locaux, des journaux communaux et spécialisés. Sans être alarmiste, cet article servirait à sensibiliser sur la thématique sans entrer dans la technique.

De plus, les gestionnaires et propriétaires des terrains où la berce du Caucase est présente doivent en être informés immédiatement afin de pouvoir agir au plus vite.

Retours d'expérience

En Belgique, un plan Berce du Caucase a été mis en place. Il serait donc intéressant d'échanger avec les acteurs belges en charge de ce plan.

Dans l'Aisne (vallée de la Serre), cela fait 10 ans que plusieurs acteurs travaillent sur le dossier avec des financements du conseil départemental de l'Aisne depuis 7 ans. Entre autres, il est ressorti de cet expérience que, sur les réseaux hydrographiques, il est préférable de travailler d'amont en aval, car les stations en amont peuvent rapidement recoloniser l'aval. Aujourd'hui, le travail est en suspens car le sujet n'a pas été pris en main au niveau politique.

Par ailleurs, la chambre d'agriculture de l'Aisne a mené des expérimentations concernant les moyens de lutte.

5. Conclusion

Il est important de poursuivre les actions mises en place sur l'ensemble des territoires concernées et de mettre en place une coordination de ces actions sur le territoire régional.

L'ensemble des acteurs et le grand public concernés doit être sensibilisé aux enjeux de cette espèce. Les gestionnaires d'espaces doivent être informés et sensibilisés lors de la découverte de berce du Caucase sur leur territoire.

À la suite de ces échanges, un groupe de travail sera mis en place à l'initiative de FREDON Hauts-de-France. Ce dernier se réunira une à deux fois par an afin d'échanger et d'orienter ensemble les stratégies et actions régionales à mettre en place.